

Lettre à l'attention de Monsieur le Président de la République et de Monsieur le Premier ministre

Copie à :

- M. Jean-Noël BARROT, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
- M. Edouard GEFFRAY, ministre de l'Éducation nationale
- Mme Amélie de MONTCHALIN, ministre de l'Action et des Comptes publics
- Mme Éléonore CAROIT, ministre déléguée chargée de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger
- Mme Anne GRILLO, directrice générale de la mondialisation (MEA)
- Mme Claudia SCHERER-EFFOSSE, directrice générale de l'AEFE

Paris, le 11 décembre
2025

Objet : Contribution des partenaires au développement de l'enseignement français à l'étranger

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre,

L'enseignement français à l'étranger (EFE), pilier du rayonnement de la France et de la coopération éducative, et bien commun pour des millions de personnes à travers le monde, est en danger et requiert votre intervention.

Depuis 2018, sous votre impulsion, le réseau des établissements français à l'étranger est passé de 492 à 612 établissements, et de 350 000 élèves à plus de 400 000. Cette croissance est pour une large part à porter au crédit des établissements partenaires de l'AEFE – c'est à dire tous ceux qui ne sont ni en gestion directe de l'Agence, ni conventionnés, à savoir 389 écoles scolarisant la moitié des effectifs du réseau.

Nous représentons ici ces établissements partenaires de l'EFE, pleinement engagés pour l'accomplissement du plan Cap 2030 que vous avez fixé.

Notre croissance témoigne du dynamisme de nos établissements et réseaux, qui ont créé de nouvelles écoles et développé des écoles existantes. Ils ont également, dans leur diversité, essaimé dans des parties du monde où les établissements français étaient souvent absents, et scolarisent majoritairement des élèves de la nationalité des pays d'accueil, contribuant de manière importante à l'influence culturelle et éducative et à la diffusion des valeurs de la francophonie. Ils ont également développé des structures et des procédures de formation qui leur ont permis de disposer, pour compenser la relative rareté des enseignants titulaires en détachement direct, de personnels de recrutement local de grande qualité. Ils ont innové en matière de pédagogie et de gestion, dans le respect de l'homologation et le tout sur la base d'un modèle économique autonome, reposant exclusivement sur les contributions des familles et les investissements privés.

Nous parcourons ce chemin en véritables « partenaires » pour l'AEFE dans un modèle qui fait de nous les plus exposés, les moins soutenus et pourtant les plus déterminants pour le développement du réseau. Nous ne bénéficions pratiquement d'aucune aide financière réelle sur le budget de l'AEFE. Au contraire, nous lui versons des contributions dans le cadre de contrats et conventions fondés sur la rémunération de services rendus par l'Agence.

C'est pourtant sur ces établissements partenaires que l'AEFE s'apprête à multiplier par deux voire quatre leurs contributions financières. Et ce, sans aucune concertation préalable ni analyse financière sérieuse, et en violation des accords écrits existants.

Nous rejetons unanimement cette mesure qui ferait porter sur nos établissements un fardeau financier disproportionné et non soutenable. L'impact sur nos établissements, et donc sur les familles, risque de conduire certains opérateurs à réduire le périmètre de leurs écoles, de suspendre des projets, voire à renoncer à leur appartenance au réseau homologué.

Nous sommes conscients des difficultés que traverse l'AEFE. Mais rappelons que cette crise budgétaire est avant tout liée à la croissance continue de la masse salariale de ses propres établissements (en gestion directe ou conventionnés). Et cela, alors même que ces derniers captent déjà la quasi-totalité de la dotation publique accordée à l'AEFE et n'offrent pas de système tarifaire permettant de couvrir les charges assumées par l'agence.

Nous avons toujours été prêts à discuter d'un système équitable de rémunération par les partenaires – étant entendu que l'Agence ne saurait faire commerce de l'homologation délivrée par le ministère de l'Éducation nationale. Et si nous sommes heureux de constituer un effet de levier pour notre réseau et l'AEFE, nous ne saurions en devenir des contribuables. Nous le sommes déjà dans nos pays hôtes.

Dans un contexte de concurrence massif, il nous paraît d'autant moins judicieux de démunir les établissements partenaires. En 25 ans, beaucoup des certitudes du passé sur l'éducation internationale ont été balayées. Notre réseau éducatif reste le premier au monde régulé par un État. Cela constitue une force indéniable. Mais la réalité est que les écoles internationales anglo-saxonnes ou anglophones ont transformé le paysage et se développent désormais de manière exponentielle. Elles représentent déjà plus de 15 000 établissements, bientôt 8 millions d'élèves et portent des standards qui séduisent de nombreuses familles, y compris françaises. Et ce, dans un modèle reposant exclusivement sur des accréditations académiques autonomes, des financements privés et sans aucune dépense publique.

Nous, partenaires de l'EEFE, appelons à une réforme structurelle ainsi qu'une remise à plat de l'organisation de l'enseignement français à l'étranger qui demeure inchangé depuis 1990. Nous sommes prêts à nous engager dans une concertation ouverte pour rechercher l'intérêt collectif et le dynamisme qui seuls permettront de relever nos défis. C'est ensemble, tous opérateurs, et tous types d'établissements, que nous assurerons l'avenir du réseau.

Nous sommes persuadés que d'autres mesures que celles de l'augmentation des contributions financières des partenaires sont possibles et plus efficaces. Nous faisons régulièrement des propositions en ce sens.

Nous sollicitons votre intervention urgente pour que cette décision disproportionnée et non concertée (pourtant déjà inscrite à l'ordre du jour du Conseil d'administration de l'AEFE du 18 décembre) soit reportée et que s'ouvre le chantier d'une réforme structurelle fondée sur :

- la clarification des missions de l'AEFE entre homologation, régulation et gestion ;
- un modèle contributif lisible et équitable, fondé sur les services rendus ;
- une gouvernance transparente, assurant la confiance des acteurs qui assument le risque financier.

Cette réforme devra être construite à partir d'une véritable démarche collective et d'une concertation approfondie, associant pleinement les organismes de gestion des établissements partenaires, quels que soient leurs statuts. Elle devra permettre des décisions équilibrées, capables de créer un consensus durable entre l'ensemble des acteurs du réseau et de renforcer la cohésion de l'enseignement français à l'étranger.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, en notre dévouement à la promotion de la langue, de la culture et des valeurs françaises ainsi qu'en l'assurance de notre très haute considération.

Liste des 161 établissements cosignataires :

Nom	Pays	Nb d'étabts Partenaires de l'EEFE
Mission Laïque Française	Maroc, Côte d'Ivoire, Égypte, Espagne, Italie, Grèce, Bulgarie, Liban, Bahreïn, Royaume-Uni, Arabie Saoudite, Corée du Sud, République Démocratique du Congo, Chine, Gabon, Kazakhstan	60
AFSA - Association des Écoles Françaises en Amérique du Nord *	Etats-Unis, Canada, (30 partenaires Mlf, 21 partenaires AEFE, 4 conventionnés)	55
AFLEC - Association Franco-libanaise pour l'Enseignement et la Culture	Émirats Arabes Unis, Tunisie	4
Odyssey Education	Maroc, Vietnam, Thaïlande, Singapour, Espagne, Italie, Roumanie, Albanie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du nord	12
Globeducate	Maroc, Royaume-Uni, Pays-Bas	5
Holged	Maroc, Tunisie	3
EDC – Léon l'Africain	Maroc	4
Groupe Scolaire La Résidence	Maroc	1
Groupe Scolaire Jacques Chirac	Maroc	1
CSI Group	Sénégal, Guinée Bissau	4
Lycée Concordia	Égypte	1
Lycée Albert Camus	Égypte	1
Lycée Français Jean Mermoz	Émirats Arabes Unis	2
Lycée International Winston Churchill	Royaume-Uni	1
L'École Bilingue	Royaume-Uni	1
Lycée International Bon Soleil de Gava	Espagne	1
Lycée Français Bel Air	Espagne	1
Saint Louis des Français	Espagne	1
Union Chrétienne de Saint Chaumont	Espagne	1
École maternelle Pomme d'Api	Espagne	1
École Internationale Redbridge	Portugal	1
École trilingue	Portugal	1